

Les tendances de la société française : 1975-1995

Louis Dirn *

Le groupe Louis Dirn a entrepris une mise à jour des soixante tendances qui avaient été formulées il y a une douzaine d'années. Il présente ici une évaluation synthétique de ce travail. Contrairement à une idée communément répandue, les quinze ans qui viennent de s'écouler ne sont pas la période de bouleversement complet que l'on pourrait croire. Bien au contraire, c'est plus la continuité du changement que son renouvellement qui apparaît : de nombreuses tendances se sont poursuivies et même renforcées. Quelques-unes qui étaient en germe se sont confirmées. En revanche les effets de la crise économique et du chômage ont commencé de se répercuter sur la structure sociale.

En 1990, le groupe Louis Dirn publiait la première édition de *La Société française en tendances*. Ce livre présentait soixante tendances retraçant les évolutions-clé de la France entre la fin des Trente glorieuses et la massification de la crise de l'emploi. Pour la plupart de ces tendances, l'analyse portait sur la période 1965-1985. Depuis, un suivi permanent des évolutions en cours a fait l'objet d'une chronique trimestrielle dans la *Revue de l'OFCE*. Les tendances ont été formulées entre 1983 et 1986, argumentées et documentées entre 1986 et 1989. Après presque une dizaine d'années, un bilan s'imposait. En couvrant cette fois la période 1975-1995 — pour donner des chiffres arrondis —, est-on conduit à renouveler pour l'essentiel les diagnostics formulés pour chaque tendance de la première édition du livre, avec une simple actualisation, ou doit-on en repenser l'ensemble de manière substantielle ?

Pour la majorité des tendances, le diagnostic n'a pas changé et les inflexions sont de peu d'importance. Quelques tendances, qui tenaient à l'époque, se sont affaiblies, presque jusqu'à disparaître : l'esprit *post-soixante-huitard* s'est épuisé. D'autres, à peine discernées il y a douze ans, ont pris une importance croissante. C'est le cas notamment des « régulations intermédiaires » dont nous soulignons le rôle moteur dans le changement social (Forsé, Lemel, 1990).

* Le pseudonyme de Louis Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE : Louis Chauvel, Michel Forsé, Jean-Pierre Jaslin, Yannick Lemel, Henri Mendras et Laurence Duboys Fresney. Ont en outre collaboré à cet article : Michel Lallement et Laurent Mucchielli.

Ce retour sur le passé permet de s'interroger sur l'influence de l'évolution économique sur les évolutions sociales et de confirmer que la plupart des tendances sociales n'ont guère été affectées par le tournant économique de 1983, pas plus qu'elles ne l'avaient été par le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui s'ensuivit. La fin de l'inflation, l'augmentation du chômage et la stagnation des revenus ont eu des conséquences visibles sur la gestion de l'emploi et sur la structure sociale, mais beaucoup moins nettes dans les différents aspects de la vie sociale.

Pour illustrer cette thèse, nous présentons ici successivement les tendances qui se sont poursuivies sur leur erre, celles qui manifestent un net changement « endogène » et celles qui paraissent avoir subi la crise économique.

Des innovations sur fond de continuités

Différenciation des âges, indifférenciation des sexes

Avoir mis en tête de notre nomenclature deux catégories d'âge, la jeunesse et le troisième âge, était, en 1984, une innovation. La première étude publiée par Louis Dirn en 1984 annonçait brutalement « le troisième âge animera la société française ». Elle fit sourire. Depuis c'est un lieu commun repris par toutes les études sur les revenus, l'état de santé, les activités et la consommation des retraités. La jeunesse était aussi une nouveauté et un conflit idéologique nous opposait à ceux qui pensaient qu'elle était trop hétérogène pour constituer une catégorie. Aujourd'hui les études se sont accumulées et ces deux tendances, qui paraissaient en partie prospectives et donc discutables en 1984, se sont confirmées tandis que les sources pour les documenter sont devenues abondantes.

Cependant les frontières entre jeunesse, âge actif et troisième âge sont moins tranchées qu'il y a quinze ans. La période d'entrée dans la vie adulte s'est allongée : la naissance du premier enfant a été retardée et les périodes de chômage se sont prolongées pour les hommes parvenus à l'âge actif. L'inégalité s'est donc accrue entre les jeunes en chômage de longue durée et ceux qui ont trouvé un emploi stable avant trente ans. De même l'âge de la retraite, abaissé par la loi de 65 à 60 ans, est en fait avancé à 55 ans pour près de la moitié des salariés, par le jeu combiné du chômage, des préretraites et du retrait volontaire du marché du travail. L'allongement de la vie conduit à prolonger le temps de retraite active durant une trentaine d'années, de 55 à 85 ans pour de plus en plus de gens.

En ce qui concerne les différences entre sexes, en revanche, l'évolution a été plus lente que nous l'avions conjecturée. L'évolution des valeurs avait été tellement rapide dans les années soixante-dix qu'il paraissait justifié d'annoncer qu'elles transformeraient rapidement les mœurs. Or les pratiques sont demeurées très en retard sur les valeurs. Les tâches domestiques restent très largement à la charge des femmes, sauf dans quelques milieux plus « modernistes ». La fragilisation de la famille conjugale (*cf. infra*) n'est pas toujours favorable à l'égalité entre hommes et femmes, comme le montre la situation des femmes divorcées.

Bien sûr plusieurs évolutions vont dans le sens d'une moindre différence. Les femmes ont largement fait leur place dans l'enseignement où elles sont pratiquement à égalité avec les hommes. Elles ont pénétré dans toutes les professions, y compris les notaires et les pompiers, et elles ont fait leur place au sein de l'armée française. Mais elles sont encore très minoritaires dans ces professions masculines et l'écart de salaires entre les sexes demeure important, même dans la fonction publique. Un « rattrapage » a eu lieu dans les pratiques sportives : maintenant les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à pratiquer un sport. Certains sports demeurent masculins, tels le football et le rugby, mais il n'y a plus de sport exclusivement masculin.

Les femmes ont investi massivement le domaine culturel (*cf. infra*) où elles sont en passe de devenir dominantes. Cette dernière évolution fait ressortir le problème de l'encombrement de la vie féminine : emploi à plein temps, tâches domestiques et maternelles, vie culturelle. La société n'a pas encore trouvé la solution pour que les femmes puissent à la fois faire carrière comme les hommes, conserver leur rôle maternel, se décharger des tâches ménagères et s'adonner à des activités culturelles. Depuis cinq ans, la transformation du marché du travail (*cf. infra*) a entraîné une augmentation rapide des emplois à temps partiel qui sont une des réponses à ce trop plein d'activités féminines. Les Françaises rejoignent sur ce point progressivement les Anglaises et les Suédoises.

Stagnation de la culture, croissance des loisirs

Les pratiques culturelles sont étroitement conditionnées par le niveau scolaire et en conséquence la position sociale. La transformation de la structure sociale et la démocratisation de l'école auraient donc dû entraîner une démocratisation de la culture, d'autant plus que la télévision et le livre de poche mettaient la culture, sous toutes ses formes, à la portée de tous. De fait, les années soixante-dix ont été marquées par une croissance forte des visites de musées, de châteaux et d'expositions, et par la multiplication des festivals les plus divers, depuis la musique classique jusqu'aux manifestations folkloriques qui attiraient des foules nombreuses. Or, le boom culturel que l'on pouvait pronostiquer pour la décennie suivante ne s'est pas produit. Le nombre de lecteurs de livres

n'a guère augmenté et si la fréquentation des musées et des monuments a crû, c'est en grande partie grâce aux touristes étrangers. Les files d'attente interminables à l'entrée des grandes expositions parisiennes ne doivent pas faire illusion. L'augmentation du nombre des diplômés a entraîné, dans ce domaine comme ailleurs, une dévaluation des diplômés ; le baccalauréat n'ouvre plus l'accès aux pratiques culturelles, c'est maintenant le DEUG ou plus généralement le niveau Bac + 2 qui joue le rôle discriminant dans les statistiques.

Les départs en vacances augmentent fortement chaque année de 1964 à 1983, ensuite le mouvement se stabilise. Le temps passé en vacances, qui était stabilisé à trente jours, a commencé à baisser en 1985 à 27 jours, malgré l'allongement légal de la durée des congés et l'habitude prise de couper en deux le temps de vacances. Quant aux vacances d'hiver, elles demeurent limitées aux jeunes et aux catégories sociales supérieures.

Derrière cette stabilisation globale des vacances et des pratiques culturelles, trois mouvements nets se sont dessinés dans les années récentes : le troisième âge, les jeunes et plus particulièrement les femmes, comme nous l'avons signalé, prennent une place prépondérante et sans cesse croissante dans les activités diverses liées à la culture. Principaux amateurs de cinéma et de musique, les jeunes suscitent le développement d'une culture qui répond à leurs goûts. Les retraités fréquentent les musées, animent et dirigent les associations culturelles. Les femmes deviennent de meilleures lectrices que les hommes et sont aussi plus assidues aux concerts et aux musées. Ainsi, le modèle aristocratique du XVIII^e siècle et bourgeois du XIX^e se « démocratise » : les femmes ne tiennent plus salon mais elles sont majoritaires dans les études littéraires et minoritaires dans les études scientifiques, et surtout elles assurent la continuité de la culture : la mère enseignante est décisive pour le succès scolaire des enfants et leur promotion sociale.

L'analyse de l'audience de la télévision confirme ces diagnostics. Avant 1983 les chaînes du service public diffusaient des programmes assez voisins les uns des autres. Depuis, les chaînes se sont multipliées, diversifiées et spécialisées, tant et si bien qu'une télévision populaire diffuse surtout des jeux et des variétés, tandis que des chaînes élitistes s'adressent à un public cultivé et demandeur d'information vérifiées, argumentées, et non du micro-trottoir. Une culture populaire se structure avec ses modèles, ses genres et ses règles qui répondent au goût de son public, tandis qu'une minorité demande de la culture traditionnelle.

Ni ville, ni campagne

Terme ultime d'une longue évolution, l'opposition qu'on voyait s'estomper entre *rus* et *urbs*, si fondamentale dans la société occidentale, a aujourd'hui disparu. Sur tous les domaines analysés par nos tendances,

on ne voit plus de différence significative entre urbains et campagnards. L'extension des zones d'urbanisation lâche rend impossible de tracer une frontière. Entre les deux derniers recensements, les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) se sont si incroyablement étalées qu'elles ne laissent plus hors de leur champ que ce qu'on appelait le rural profond : les zones situées à plus de 30 ou 40 kilomètres d'une ville. La mobilité croissante fait que les campagnards vont travailler et s'approvisionner en ville et les urbains s'échappent de leur ville dès qu'ils le peuvent. Les différences autrefois fortes dans les pratiques culturelles et sportives, dans les mœurs et les valeurs, se sont estompées. Les mêmes différences entre âges et catégories sociales traversent toutes les villes et toutes les régions. Seuls les Parisiens demeurent différents des autres Français.

Parallèlement, deux mouvements ont transformé l'équilibre démographique du territoire. Depuis plusieurs décennies, le Nord (sauf la région parisienne) se dépeuple et le Sud voit sa population augmenter. A ce mouvement, qu'on pourrait qualifier d'héliotropisme, s'est conjugué plus récemment un mouvement de thalassotropisme : les bords de mer attirent toujours les estivants, mais maintenant une population active s'y établit, tant et si bien qu'une zone urbanisée de près de dix kilomètres de largeur s'est construite le long du littoral dans presque tout le pourtour de l'Atlantique et de la Manche.

Les villes influencent de plus en plus le territoire qui les entoure et qu'elles irriguent, si bien que les différences régionales se sont sans doute accentuées entre les régions dynamiques centrées sur des villes en croissance et en modernisation (pourtour méditerranéen et vallée du Rhône) et les zones léthargiques, notamment une large écharpe qui entoure le Bassin parisien, de la Picardie au Poitou, en passant par la Champagne et le Berry. Parmi les régions de montagne, le contraste est remarquable entre les Alpes très actives, qui voient leur population augmenter, et le Massif central en perte continue de vitalité.

Les formes d'urbanisation se sont modifiées au cours de la décennie. Les centres-villes ont été reconquis par des logements, suite à des efforts de réhabilitation des bâtiments anciens et à la multiplication des zones piétonnières. Des chaînes de petites villes et de villages se sont transformées en zones continues de « rurbanisation ». Les banlieues des grandes métropoles ont acquis leur autonomie par rapport aux centres-villes : les déplacements quotidiens ou hebdomadaires ne se font plus exclusivement entre le centre et la périphérie, mais de plus de plus de banlieue à banlieue.

Des institutions symboliques aux associations locales

Une structure sociale ancienne, massive et traditionnelle, faite de grands groupes et de grandes institutions nationales, laissait de plus en

plus de champ, notions-nous, à une structure de réseaux sociaux, noués dans des institutions locales. Les rapports de proximité l'emportaient sur les relations de masse. L'échelle locale prenait le pas sur l'échelle nationale. L'expansion des catégories moyennes, la baisse de la conscience de classe, l'affaiblissement des institutions majeures qu'étaient l'Eglise, l'Ecole, l'Armée, la République, objets de violents conflits idéologiques dans le passé, le développement des associations locales, etc., nous conduisaient à formuler un diagnostic de diminution des dissensus traditionnels. Ce diagnostic paraît se confirmer. Les échelles autour desquelles s'organisent les actions collectives continuent de devenir nettement plus modestes qu'elles ne l'étaient.

Le mouvement de désacralisation des grandes institutions nationales s'est poursuivi de façon inexorable. Malgré le succès de ses grandes manifestations, l'Eglise perd des fidèles et une large partie des nouvelles générations n'est plus christianisée. Seuls les mouvements de type sectaire font preuve de vitalité, dans l'Eglise et hors de l'Eglise. L'augmentation des abstentions aux élections et la faveur des partis non gouvernementaux (jusqu'en 1997 pour le Parti communiste et les Verts) marquent la désaffection d'une partie des citoyens pour la vie politique institutionnalisée, alors que différents événements ont montré que les Français ne sont pas dépolitisés — le référendum pour Maastricht par exemple et surtout le mouvement social de novembre-décembre 1995 qui a témoigné d'une étonnante incompréhension entre le gouvernement et la majorité des électeurs. Le PC perd des électeurs et des militants, tandis que le Front National recrute. L'Ecole et l'Armée ne suscitent plus de conflits idéologiques, entraînant des clivages à travers l'ensemble de la société française. Les syndicats traditionnels voient leurs adhérents les quitter et se mobiliser à l'appel des « coordinations » et des nouvelles formations (Solidaires unitaires démocratiques, SUD). Ce qui n'empêche pas les syndicats de jouer leur double rôle de gestionnaires des institutions sociales et de porte-parole légitime des salariés.

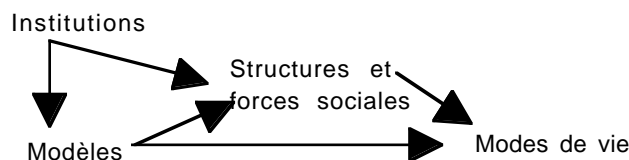
Visiblement les Français ne veulent plus être encadrés, tandis qu'ils sont toujours prêts à se mobiliser pour une cause qu'ils jugent juste, et à soutenir ceux qui se mobilisent. Chaque fois qu'une action humanitaire rassemble les bonnes volontés ou qu'une bonne cause doit être défendue, des associations sont créées en grand nombre à travers tout le territoire pour gérer ces actions de toutes natures.

Le repli sur le local et sur les domaines dans lesquels chacun peut s'exprimer et se sentir utile, que nous avons souligné, s'est poursuivi. Ce repli est d'autant plus remarquable que les grands mouvements sociaux post-soixante-huitards se sont essouffés et ont perdu l'essentiel de leurs militants et de leur audience. Que le féminisme, l'écologisme, le régionalisme, le consumérisme ne suscitent plus d'engouement est un véritable changement des années récentes. En effet, on aurait pu attendre de ces mouvements qu'ils soient des cristalliseurs d'énergie

et jouent un rôle important dans la dynamique de la société française. Or il n'en a rien été, en grande partie parce que les pouvoirs publics ont repris à leur compte les ambitions de ces mouvements ; des ministères « militants » ont été créés dans les gouvernements successifs pour les droits de la femme, les consommateurs, l'environnement, les missions humanitaires, etc. Les administrations et les collectivités locales ont intégré ces ambitions dans leur gestion. La génération des militants, qui s'étaient formés dans l'animation de ces mouvements, a pris des responsabilités administratives et électives et le relais n'a pas été pris par une nouvelle génération. La disparition de ces écoles de militantisme va poser un grave problème de recrutement des élites dirigeantes civiles, sociales et politiques.

Cet effacement des grandes institutions symboliques d'encadrement a mis longtemps à produire ses effets parce que l'ensemble des mécanismes de régulation sociale continuaient à jouer leur rôle sur leur propre dynamisme. Aujourd'hui les effets commencent à se faire sentir le long d'une chaîne de causalité que Michel Forsé (1991) a mis en lumière grâce à une analyse de la matrice de Louis Dirn, résumée dans la figure 1.

1. Relations entre macrotendances



Source : Forsé, 1991.

« Ce graphique montre le rôle causant des transformations institutionnelles. Les modèles de comportement changent sous l'influence des institutions mais gardent une position causante, relativement en amont de la hiérarchie. Les structures et les forces sociales institutionnalisées, la politique ainsi que les changements du travail et de l'emploi sont dans une position intermédiaire (...). L'intérêt de cette maquette réside dans sa forme relativement atypique. Elle ne correspond à aucune grande théorie. Les rapports de production, les structures ou les infrastructures ne sont pas premières (...). Les transformations culturelles sont déterminantes par rapport aux comportements, ce qui induit un certain culturalisme, mais elles n'occupent pas non plus une position première » (Forsé, 1991). Telle est la conclusion globale qui ressort de l'analyse de ces tendances de long terme, présentées il y a dix ans et qui, depuis, se sont poursuivies en s'amplifiant.

Des innovations en rupture

Volte-face idéologique et diversification des valeurs

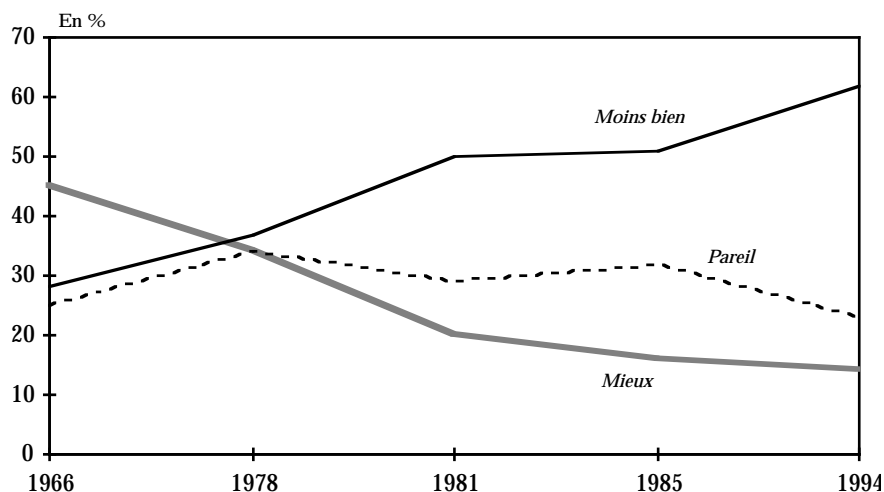
Dans l'idéologie française, le principe même du système économique capitaliste était illégitime à gauche comme à droite. A droite, la doctrine sociale de l'Eglise servait de base à un refus de voir la société comme une machine économique, l'humain devant l'emporter sur la rationalité comptable. La politique commande et l'intendance suit, ou comme disait de Gaulle : « La politique de la France ne se fait pas à la corbeille ». Les grandes forces économiques étaient incarnées dans les grandes banques internationales et donc « apatrides ». Le profit était nécessairement mal acquis, la richesse soupçonnée d'être malhonnête. Seul le petit entrepreneur paysan, commerçant ou petit manufacturier était légitime. A gauche, le marxiste condamnait purement et simplement le capitalisme pour le remplacer par le communisme et, en attendant, seule pouvait être légitime l'économie étatisée ; la propriété des grandes entreprises devait donc être transférée à la nation. Lorsqu'en mars 1983, il fut décidé de revenir à une politique d'austérité et de jouer l'intégration européenne, cette volte-face idéologique rencontra dans l'opinion une tendance favorable qui rapidement devint majoritaire : l'entreprise devenait une valeur positive, le profit était légitimé et Bernard Tapie servait de vedette et de héraut à la nouvelle idéologie, légitimée par la gauche et le Parti socialiste. Bientôt cet enthousiasme s'émoussait, mais il n'en restait pas moins que l'économie devenait première dans la vision nouvelle de la société et que la politique était réduite au rôle second de faire « passer » les rigueurs du système, de moucheter le tranchant de sa lame. Les gouvernements successifs de gauche comme de droite constataient leur impuissance face à la mécanique économique et ses conséquences les plus catastrophiques, notamment le chômage. L'information économique se diffusait parmi les Français au point que la vision comptable de la société, l'économisme, tendait à devenir l'idéologie commune de tous.

Par comparaison avec la brutalité de cette volte-face idéologique, les années récentes ont vu la poursuite des tendances majeures d'évolution de la sensibilité des Français. Le recul des grandes institutions entraîne mécaniquement la fragmentation des systèmes de valeurs, puisque leur fonction majeure était d'imposer aux Français un système de valeurs unique, les grands conflits idéologiques servaient à renforcer le modèle dominant. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de modèle dominant, chacun peut et veut se constituer son système personnel ; mais ne pouvant le faire isolément, pour et par soi seul, chacun s'engage dans des réseaux et des communautés qui le soutiennent dans son autonomie. Ainsi, comme nous l'avons vu, les systèmes de valeurs se diversifient et conduisent à la multiplication des sectarismes religieux, au sein des partis politiques et dans

tous les cercles idéologiques et sociaux. Chacun a son cercle social ou même participe à plusieurs. Il en résulte une difficulté majeure pour les institutions chargées de faire respecter un code commun de normes, notamment l'école et la justice. Le professeur ne peut plus s'appuyer sur les valeurs républicaines (pour l'école publique) ni sur les valeurs religieuses (pour l'école privée), il doit tenir compte de la diversité des convictions de ses élèves, le foulard n'étant que le cas extrême et révélateur. De même, la réforme projetée de la Cour d'assises met en question le principe du jury de citoyens qui jugent en leur âme et conscience, en n'écoulant « ni la crainte ni l'affection », ce qui suppose évidemment qu'ils partagent une échelle commune de valeurs et que leur verdict ne sera pas contesté ; ces deux conditions n'étant plus remplies, leur jugement devient susceptible d'appel.

Depuis 1975, les Français sont de plus en plus pessimistes sur leur avenir et un sentiment d'insécurité s'est répandu sans lien causal avec la criminalité. S'ajoutant au recul des grands conflits idéologiques qui structuraient les consciences, le chômage provoque une inquiétude face à l'avenir (graphique 2), une angoisse profonde et généralisée, à laquelle seule une minorité échappe vraiment. Le risque croissant de chute sociale qu'il provoque induit une représentation différente de la structure sociale, totalement nouvelle au regard de ce qu'ont connu les Trente glorieuses : le passage d'anticipations positives sur la carrière à venir à une incertitude croissante, qui a pour conséquence d'affaiblir le salarié dans ses négociations avec sa hiérarchie. L'émiettement des conditions implique aussi une moindre capacité de négociation collective.

2. Evolution des réponses à la question : « Est-ce que vous avez l'impression que depuis cinq ans les gens comme vous vivent mieux ou moins bien qu'avant ? »



Source : Michelat et Simon in SOFRES, *Etat de l'Opinion 1996*, Paris, Seuil, 1996

Face à un système économique connu et considéré comme inéluctable, les Français sont partagés entre la peur et la résignation. Naguère le système était contesté par beaucoup, bien qu'il produisît du bien-être ; dorénavant il est accepté, bien que mal faisant.

De la cellule conjugale au réseau familial

Thème idéologique ancien, la fragilisation de la famille domestique est devenu un fait majeur dans les années soixante-dix à la suite de la « révolution idéologique » de 1968. La diversification des modèles matrimoniaux paraissait la novation majeure il y a douze ans, aujourd'hui, célibat, concubinage, famille monoparentale sont reconnus et institutionnalisés dans des formes variées selon les âges et les milieux sociaux.

Depuis dix ans, les sociologues ont découvert une structure familiale nouvelle : la famille « recomposée ». Les analyses (Théry et Meulders-Klein, 1993) se sont multipliées montrant que le rôle et la position des beaux-parents et des beaux-enfants sont à inventer dans chaque situation particulière et que la communauté familiale se trouve transformée en un système de réseaux différents pour chaque conjoint et ex-conjoint et pour leurs enfants. Notons par ailleurs que la courbe des divorces s'est envolée à partir de 1970, s'est stabilisée ensuite pour augmenter à nouveau depuis 1991. La courbe des naissances hors-mariage ne cesse de croître depuis près de vingt ans. Le mariage monogame pour toute la durée de la vie, l'un des fondements de l'Occident chrétien, a été remis en question depuis 1968. Cette rupture majeure est en train de s'institutionnaliser : les chiffres donnent à penser que la diversité des régimes matrimoniaux et des principes de la filiation passent dans les mœurs et que nous sommes entrés dans un nouvel âge de l'institution familiale.

Le contraste entre jeunes et vieux s'est aggravé : les nouvelles générations de personnes âgées sont nettement plus riches que leurs aînées, ce qui a entraîné un appauvrissement relatif des jeunes et, par conséquent, une propension plus forte des grands-parents à aider de toutes les manières leurs jeunes ménages et leurs petits-enfants. Ce qui paraissait une hypothèse aventurée il y a quinze ans s'est confirmé : la parentèle joue un rôle de plus en plus important dans la vie des individus. C'est un réseau de soutien dans toutes les difficultés de la vie, notamment le chômage et le divorce. C'est aussi un relais, elle fournit les recommandations nécessaires pour trouver un emploi ; une caution pour trouver un logement. C'est enfin la trame principale de la sociabilité.

Si le groupe domestique perd en partie son rôle de « cellule de base », si les recompositions familiales créent une nouvelle forme de réseau et si la parenté se renforce, notre société s'éloigne du modèle des sociétés paysannes et bourgeoises où le groupe domestique était fondamental, pour se rapprocher du modèle des sociétés lignagères dont le réseau de

parenté est la charpente, ce qui entraîne une remise en question du système de filiation réglé par le Code civil.

Du gouvernement à la gouvernance

L'Etat-nation a subi la même désacralisation que les autres grandes institutions nationales. La V^e République gaulliste a marqué l'apogée et l'exaltation de l'Etat. Le Général de Gaulle pouvait dire à Alain Peyrefitte (1997) : « En France il faut être l'Etat pour entreprendre de grandes choses en harmonisant les intérêts particuliers avec l'intérêt général » (Peyrefitte, p. 376). Et encore : « L'Etat doit rester maître du jeu » (p. 332). De même affirmait-il : « l'avenir est à la réapparition des nations » (p. 33). Ezra Suleiman (1997) a analysé la toute puissance des grands corps et des grandes institutions grâce auxquels ont été réalisées ces « grandes choses » que sont le Concorde, l'électricité nucléaire, le TGV, etc.. Une génération de grands commis a eu un rôle essentiel dans l'élaboration et la réalisation de ces grands projets. Aujourd'hui cette façon de concevoir la nation et l'Etat paraît singulièrement démodée et même anachronique, quand toutes les grandes entreprises dépassent les capacités de la France et exigent des coopérations internationales. De même, dans le secteur privé, l'ère des grands champions nationaux est dépassée puisque les grandes entreprises sont multinationales. L'affaire du Crédit Lyonnais a montré à quels excès pouvait conduire l'ambition des grands champions nationaux. Michel Crozier a été l'un des premiers à dénoncer ces excès en affirmant qu'un Etat moderne doit être un Etat modeste. Le retour idéologique au libéralisme et l'effondrement du marxisme ont donné une formulation doctrinale à cette remise en cause du principe de l'Etat-nation à la française.

Cette conception de la souveraineté qui remonte aux légistes royaux du XV^e siècle est visiblement en contradiction avec la montée en puissance des capitales régionales, à la suite de la loi de décentralisation de 1982, qui était assez visible pour avoir fait l'objet d'une de nos tendances (2.4), mais celle-ci nommée « décentralisation » esquissait les conséquences de la loi sans en signaler les effets sur l'Etat-central. Sur la longue période pluri-séculaire, la monarchie, la Révolution et la République n'ont cessé d'abaisser les pouvoirs des collectivités locales et, notamment, des grandes villes. Alors que l'Europe flamande, germanique et italienne demeurait jusqu'au XIX^e siècle une marqueterie de principautés et de villes libres (Cologne ne perdit ce statut qu'en 1870), en France toute légitimité propre était patiemment retirée aux municipalités en application du principe de l'idéologie politique du XVIII^e siècle, formulée par la Déclaration des droits de l'homme en 1789 : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en n'émane expressément ». La légitimité reconnue (par la loi de décentralisation de

1982) aux élus du peuple, maires, présidents des conseils généraux et des conseils régionaux, marquait un retournement complet du principe révolutionnaire. De plus, disposant de moyens financiers et d'une capacité de décision, les maires des grandes villes ont élaboré et mis en œuvre des politiques de développement économique et de développement culturel. Légitimité et capacité de concevoir et d'agir ont retourné les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales. Retournement spectaculaire après quatre siècles de centralisation.

Concurrencée par le niveau infra-national, la légitimité de l'Etat-nation l'est aussi au niveau supra-national par le développement de l'Union européenne et la mondialisation de l'économie. L'Etat français n'est plus à l'échelle des exigences nouvelles. Les entreprises multinationales sont à l'échelle des marchés mondiaux et ne veulent plus être entravées par des considérations nationales. Le développement des techniques fait que des productions complexes sont trop coûteuses pour des ressources nationales, et des alliances doivent se nouer dont l'Airbus est un exemple typique. La sophistication des techniques militaires oblige l'armée française à recourir aux moyens de l'armée américaine. La politique économique, contrainte par l'objectif accepté de la monnaie unique, est dépendante de Francfort, et demain, l'euro imposera une politique monétaire européenne. Enfin le Parlement n'est plus libre de légiférer en toute indépendance, puisqu'il doit respecter les traités européens. Autrement dit, les prérogatives de souveraineté de l'Etat français sont remises en question : disposer de la force armée, légiférer, battre monnaie. Les règlements européens s'imposant dans l'Union, le gouvernement et les administrations françaises sont pris dans un jeu de triade avec les pouvoirs locaux et les pouvoirs européens. De surcroît, l'Etat a tendance à se segmenter dans les différents secteurs des politiques publiques et doit prendre en compte les intérêts des corporations et des professions qui, elles aussi, agissent aux trois niveaux, local, national et européen. Gouverner n'est plus décider, commander et se faire obéir, mais négocier, arbitrer et orienter : le gouvernement cède petit à petit la place à la gouvernance.

Toutefois cette analyse n'est qu'un aspect des fonctions étatiques : les fonctions régaliennes. L'Etat, c'est aussi l'Etat-providence, l'Etat-protecteur qui assure la redistribution, conforme au principe d'égalité de la République : égalité devant la santé, l'école et la culture, droit à un minimum de subsistance. Cet Etat n'est pas en rétraction ; bien au contraire son budget s'accroît et ses agents et services se multiplient ; l'abandon de la gestion paritaire le fera rentrer dans la légitimité républicaine.

Il n'en demeure pas moins que l'Etat napoléonien et républicain est clairement remis en question et que les citoyens le perçoivent très clairement. La télévision leur a montré la dépendance de nos armées en Bosnie, elle leur cite des cas de recours auprès de la Cour de Luxembourg. L'euro est devenu pour eux une réalité prochaine, ils voient

des règlements européens s'imposer à leurs façons de faire les plus traditionnelles. Or, pour les Français, l'Etat est un élément constitutif de leur personnalité ; ils se sentent eux-mêmes parce qu'ils font partie de la nation que l'Etat incarne. Certes ils se rebellent contre cet Etat, mais cette rébellion renforce leur indépendance : l'individualisme des Français se construit dans un combat continu contre les pouvoirs, tous les pouvoirs et avant tout celui de l'Etat. En ce sens la transformation de l'Etat n'est pas pour les Français la modification d'une superstructure politico-administrative, c'est la remise en question d'une partie essentielle de leur vision du monde et de leur manière d'être. Dans le jeu de causalités de Louis Dirn, cette tendance est dépendante d'un grand nombre de tendances et en entraîne d'autres, profondes et majeures ; elle s'est accentuée au cours des dix dernières années, on peut même dire qu'elle s'est accélérée et que ses effets vont être déterminants pour l'évolution de toute la société française.

Les retournements consécutifs à la crise

La crise économique, qui débute en 1973 avec le premier choc pétrolier, ne paraissait pas avoir d'effet sur la vie quotidienne des Français : leurs revenus continuaient à croître et leur mode de vie s'améliorait. La crise était économique et non sociale (Dirn et Mendras, 1986). Il a fallu attendre dix ans pour qu'elle entraîne des répercussions sur la vie des Français et amène à de récents retournements de tendances, notamment en ce qui concerne les inégalités.

Ce délai de grâce a été brutalement interrompu en 1983 par le revirement de la politique économique de Pierre Mauroy. Suite à la stratégie de « désinflation compétitive », pour de nombreuses entreprises la priorité devient la bataille à l'exportation plutôt que la conquête du marché intérieur. Si, de ce fait, le commerce extérieur se redresse enfin, le revers de la médaille est un taux de chômage toujours croissant et une évolution de la répartition de la valeur ajoutée en nette défaveur des salariés. Moyen de lutter contre l'inflation, le maintien d'un taux d'intérêt réel élevé affaiblit les capacités d'endettement de ces derniers. Liée à la généralisation de ces luttes compétitives en Europe et aux Etats-Unis, une autre conséquence importante de ces évolutions est la perte d'autonomie de la politique économique, dépendance au reste du monde que renforcera d'ailleurs la participation active de la France à l'Union économique et monétaire européenne.

Depuis une quinzaine d'années, l'ouverture se traduit par de rapides mouvements de croissance externe. Pour autant, la France est loin de s'être inféodée aux autres puissances industrielles. La grande majorité des emplois demeure le fait d'entreprises de petite taille qui occupent

une place centrale dans la dynamique du système productif national. La globalisation a surtout une dimension financière. Pas plus que les autres pays industrialisés, la France n'échappe à la domination d'un système financier international de moins en moins contrôlable par les banques centrales. Cependant, si la reconfiguration du commerce international et la globalisation sont deux tendances fortes de ces deux dernières décennies, on ne peut abusivement leur imputer la responsabilité totale d'un chômage toujours croissant. En France, près de quatre millions d'emplois sont créés et détruits chaque année (OCDE, 1994). Or, l'économiste Cohen (1997) a calculé que l'échange entre la France et les pays « pauvres » représente l'équivalent d'une destruction de 150 000 à 300 000 emplois (solde du contenu en emplois (perdus) des importations françaises et du contenu en emplois (créés) des exportations à ces mêmes pays). Les restructurations internes et le commerce avec les autres pays développés sont donc bien aujourd'hui les principaux responsables des difficultés.

Crise du modèle salarial

Dans la gestion du travail, de la main d'œuvre et des entreprises les tendances marquées n'ont pas poursuivi leur progression. Certes la décentralisation des systèmes hiérarchiques s'est diffusée, mais il n'en est pas résulté pour autant une plus grande autonomie des travailleurs et des équipes, dont on observait les prémices il y a quinze ans. Le développement de la sous-traitance a souvent réduit les sous-traitants à une fonction d'exécutant à l'égard d'un seul donneur d'ordres, ce qui libère ce dernier de la responsabilité d'une main d'œuvre pour lui marginale, notamment lorsqu'il s'agit de services à l'entreprise. Le chômage a mis les salariés en position de faiblesse et a entraîné le développement de contrats à durée déterminée, de situations instables souvent illégales, et du temps partiel pour les femmes. La sécurité de l'emploi et l'avancement à l'ancienneté étaient devenus les conditions considérées comme normales pour les salariés à la suite des Trente glorieuses. Ces deux conditions sont aujourd'hui remises en question : la sécurité de l'emploi n'est plus assurée dans les grandes entreprises ni même dans les entreprises publiques ou assimilées, et les cadres eux-mêmes ne pensent plus leur carrière comme un long fleuve tranquille, les plans de carrière dans l'entreprise, si décisifs il y a vingt ans, paraissent aujourd'hui bien démodés. Certains parlaient même de carrières pour les ouvriers, propos bien anachroniques aujourd'hui.

Ces transformations et la menace du chômage ont eu pour conséquence que les salariés se sentent plus solidaires de leur employeur, puisque leur avenir dépend directement de la prospérité de l'entreprise, et c'est pourquoi les plans sociaux d'entreprises qui font du profit paraissent si scandaleux. La « capacité de dire non » que Reynaud avait ana-

lysée du haut au plus bas de l'échelle de commandement supposait pour celui qui disait « non » d'avoir la possibilité de retrouver rapidement un emploi, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. On assiste donc à un retour de l'autorité dans la hiérarchie des entreprises et des administrations.

Cela est d'autant plus singulier que les procédures de négociation se sont répandues dans des secteurs où elles n'existaient pas. On négocie de tout et partout, mais l'argument d'autorité, masqué derrière la logique de la situation, s'impose plus souvent. Le recours à un arbitre extérieur permet à celui qui cède de ne pas perdre la face vis-à-vis de ses commettants. L'arbitre est une forme nouvelle prise par le mécanisme de remontée de la décision et la peur du face à face, décrits par Crozier : les Français ont appris à négocier mais sans accepter le jeu du marchandage d'égal à égal, ils ont trop l'habitude de voir l'Etat arbitrer leurs différends pour s'en passer, même symboliquement. L'évolution rapide des mœurs françaises vers moins d'usage de l'autorité, qu'on observait dans les rapports sociaux et dans l'éducation, paraît donc s'être ralentie dans les années récentes, malgré l'affaiblissement des grandes institutions symboliques qui incarnaient des formes supérieures d'autorité (l'église et l'armée, ainsi que l'école). L'autorité se trouve dépouillée de la légitimité *méta*-sociale que lui fournissaient ces institutions. Il s'ensuit une contradiction pour les individus libérés de ces institutions, qui cherchent à se construire par eux-mêmes, et les situations où ils subissent une autorité fondée uniquement sur un rapport de pouvoir et sur la « logique de la situation », dont le bien fondé ne leur paraît pas toujours évident.

Structuration et diversification des inégalités

Sur la structure globale de la société, nous avons souligné deux mouvements qui remettaient en question la vision d'une société divisée en classes sociales, encore la plus répandue à l'époque. D'un côté le sentiment d'appartenance à une classe sociale s'affaiblissait puisque de moins en moins de gens se disaient appartenir à la classe ouvrière ou à la bourgeoisie, et ceux qui se situaient dans la classe moyenne devenaient plus nombreux, jusqu'à être majoritaires dans l'ensemble de la population. Ce mouvement s'est poursuivi. D'un autre côté, les catégories sociales intermédiaires se multipliaient au point que l'INSEE se voyait obligé de modifier sa nomenclature socio-professionnelle. Ces deux diagnostics annonçaient l'effacement de la classe moyenne elle-même, puisque, n'étant plus intermédiaire entre deux classes fortes et antagonistes, elle perdait sa caractéristique propre d'être « moyenne ». Son gonflement annonçait sa disparition et l'apparition de clivages nouveaux.

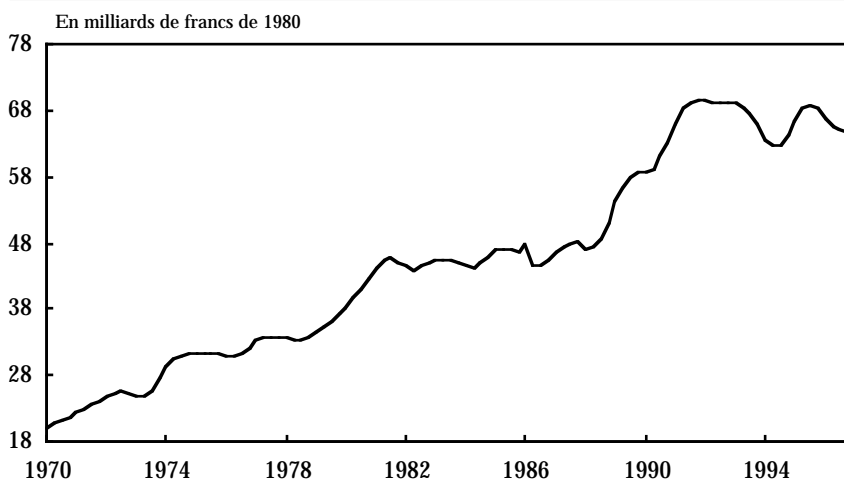
Avant de voir si ce diagnostic s'est réalisé, il faut souligner que se donner une définition rigoureuse et quantifiable des classes moyennes demeure un problème majeur pour la sociologie. Les classes moyennes sont conçues comme telles parce que leur position est intermédiaire dans

une hiérarchie, celle des professions ou celles des salaires ou des revenus ; or si la hiérarchie du revenu ou du salaire est à peu près dénuée d'ambiguïté (l'échelle étant unidimensionnelle), la hiérarchie professionnelle est plus subtile, puisqu'il n'existe pas *a priori* de hiérarchie claire entre les indépendants et les salariés, les premiers regroupant des individus dont les conditions sociales sont éminemment hétérogènes. Certes le cœur des classes moyennes est repérable : d'une part les professions intermédiaires dans l'échelle des professions, d'autre part les individus dont le revenu est proche de la médiane (pourtant ces deux critères en coïncident pas). En revanche le tracé des « frontières » entre les classes moyennes et leurs voisines ne l'est pas. D'où l'extrême difficulté à déterminer cette population autrement que par des conventions abstraites, dont le suivi dans le temps donne des résultats fragiles, parce que les situations objectives évoluent sans respecter ces conventions.

La disparition des cultures proprement ouvrière, paysanne, bourgeoise au sens classique du terme, l'émiettement des modes de vie impliquaient un brouillage des frontières. Cette apparente diversification semblait s'accompagner d'une conservation des hiérarchies sous une forme rénovée : notamment autour du niveau de diplôme et des disponibilités économiques, plutôt qu'autour du « métier ». La différence entre employés (considérés comme accédants à la classe moyenne) et ouvriers s'effaçait peu à peu par suite de la convergence des revenus et de la fin de la spécificité ouvrière. L'apparente homogénéisation signifiait une hétérogénéisation entre ceux qui disposaient d'opportunités de promotion sociale, et les autres. Il y a quinze ans, on pouvait donc penser que la société française, en se moyennisant, marchait vers plus d'égalité, et même une certaine homogénéisation.

3. Revenus du capital des ménages

(intérêts reçus + dividendes + revenus de la terre et des actifs incorporels)



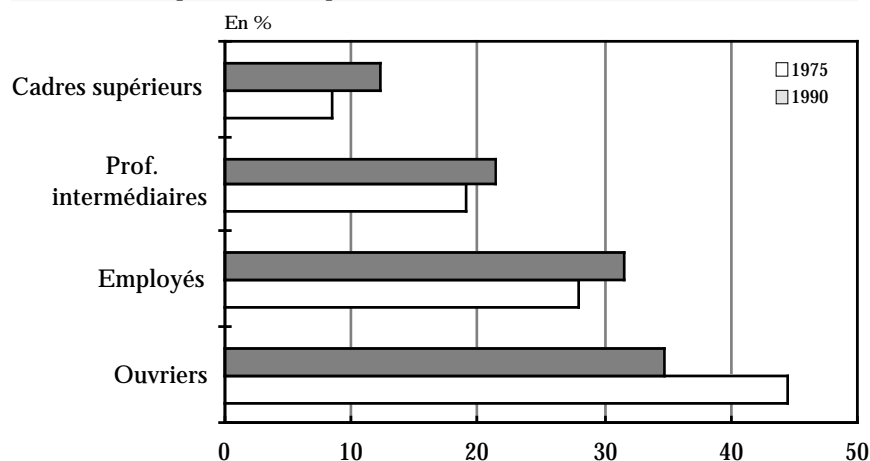
Source : INSEE, Comptes nationaux trimestriels

Or ce pronostic a été contredit par les évolutions récentes. Un retournement de tendance s'esquisse depuis dix ans qui conduit à renforcer les inégalités. Alors que l'éventail des revenus s'était lentement resserré dans les années soixante et soixante-dix, il s'est au contraire un peu réouvert depuis le milieu des années quatre-vingt. Les hauts revenus se sont accrus et multipliés, principalement par l'effet de la croissance des revenus du patrimoine financier, qui ont fait un bond remarquable suite à la hausse des taux d'intérêt et à l'augmentation de la dette de l'Etat (graphique 3).

Par ailleurs, la mobilité sociale ouvrait la porte des classes moyennes aux catégories populaires, tandis que les catégories supérieures en expansion recrutaient dans les professions intermédiaires. Cette aspiration vers le haut des catégories moyennes supérieures a entraîné une « montée » de l'ensemble des strates sociales, que les sociologues anglais qualifient de *up-grading* (graphique 4) ¹.

Le diagnostic sur les dix dernières années est nettement plus nuancé, et, des faits, ressort une fresque en demi-teinte : la proportion de pauvres ne change guère (grâce aux mesures de lutte contre la pauvreté comme le RMI), mais la pauvreté s'intensifie au sein des nouvelles générations ; le patrimoine continue de se diffuser, mais il y a baisse du taux de propriété du logement chez les jeunes, etc. Les faits s'avèrent aujourd'hui ambigus alors qu'hier, ils paraissaient clairs.

4. Répartition des professions salariées en 1975 et 1990



Source : INSEE, recensements.

1. Pour une période plus récente (1982 à 1997), une même tranche d'âge (30-34 ans) et quel que soit le sexe, on note, d'après les données des enquêtes « Emploi » sur les actifs occupés, des mouvements d'intensité moindre que ceux décrits à la figure 4, mais de même sens, sauf pour les professions intermédiaires qui sont en légère régression.

Pour autant, c'en est fini de la tendance à la réduction des inégalités économiques des années soixante et soixante-dix. Au terrain-plat des années quatre-vingt a succédé de 1989 à 1994 une période où les inégalités ont crû de nouveau, rendant envisageable un retournement de tendance dont il est trop tôt pour dire s'il est définitif.

Conclusion

Au total, 1975-1995 n'est pas en rupture radicale avec 1965-1985. Beaucoup de tendances se poursuivent, et celles qui attirent l'attention maintenant étaient déjà bien présentes dans la période antérieure. Le contraire serait d'ailleurs un peu surprenant : les évolutions de comportements font preuve d'inertie et ces tendances ne paraissent pas être directement influencées par la conjoncture économique. Pour d'autres tendances, les prémices annoncées ont brutalement porté leurs fruits, notamment dans des domaines aussi fondamentaux que l'idéologie, la famille et l'Etat. En revanche, le modèle salarial des Trente glorieuses (hiérarchie sociale) a été affecté par les évolutions économiques et financières et par le chômage, et comme nous venons de le voir, les inégalités et la structure sociale en ont été récemment affectées. Reste à comprendre l'articulation de ces changements avec le maintien des autres tendances. Cela nécessite une analyse structurelle à venir.

En 1991, Michel Forsé écrivait : « si la société française a connu une « Seconde révolution » (...), elle n'en a pas fini avec cette révolution : soit que toutes les conséquences ne soient pas encore apparentes parce que certains effets d'*hysteresis* ne sont guère décelables aujourd'hui, soit que terminée, cette révolution nous laisse dans un état tel qu'il ne peut qu'être suivi par d'autres bouleversements (p 211) ». Une analyse complexe de la matrice de Louis Dirn le conduisait à déceler trois crises en gestation déterminantes pour l'avenir :

- une atonie idéologique résultant de la fin des idéologies (Bell, 1997),
- des tensions sur le marché du travail débouchant sur le chômage et la précarité,
- la crise de l'Etat-providence « accompagnée du problème récurrent en France, des régulations intermédiaires ».

Ces trois crises se sont aggravées depuis sept ans parce que « les systèmes de régulations n'évoluent pas aussi vite que le corps régulé » (p. 214). Cependant la conjonction de ces crises n'a entraîné ni explosion grave ni crise majeure : sans doute une crise d'implosion est-elle toujours menaçante comme des événements répétés dans les quartiers défavorisés conduiraient à le penser. Il semble que ces crises aient conduit à un renforcement des régulations intermédiaires qui ont pris le relais des grandes institutions symboliques d'encadrement, et assuré ainsi la dynamique de la société dans son ensemble, malgré la rigueur d'une politique

économique et monétaire, tout entière tendue vers l'unité européenne. Les événements de décembre 1995 paraissent illustrer ce diagnostic.

Contrairement à une opinion répandue, on ne voit pas dans notre série de soixante diagnostics que la France soit menacée ni « d'anomie » ni « d'émiettement ». Les régulations intermédiaires qui se sont mises en place et qui sont encore discrètes et mal analysées ont pris la place des grandes institutions, laissant à chacun une autonomie de stratégie individuelle. Les valeurs se sont diversifiées mais elles demeurent contraignantes et elles s'enracinent toutes dans un fondement immuable. Par ailleurs, après le bouleversement de la « Seconde révolution » (Mendras, 1994), la France a commencé de retrouver certains de ses clivages traditionnels. Les inégalités s'enracinent dans une charpente ancienne qui a évolué lentement mais qui se trouve à présent revigorée.

Références bibliographiques

- BELL Daniel, 1997 : *La fin de l'idéologie*, Paris, PUF.
- COHEN D., 1997 : « La mondialisation, un bouc émissaire ? », Paysans, mai-juin. Repris dans *Problèmes économiques*, n° 2544, 26 novembre, pp. 7-10.
- DIRN Louis, MENDRAS Henri, 1986 : « Dorénavant le social entraîne-t-il l'économique ? », *Revue de l'OFCE*, n°17, octobre.
- DIRN Louis, MENDRAS Henri, 1984, « Le troisième âge animera la société française », *Revue de l'OFCE*, n°8-juillet.
- DIRN Louis, 1990, *La société française en tendances*, Paris, PUF.
- FORSE Michel, 1991 : *L'analyse structurelle du changement social, Le modèle de Louis Dirn*, Paris, PUF.
- FORSE Michel, LEMEL Yannick, 1990 : « Peut-on parler de macro-tendances de transformation de la société française ? », dans BRISSAUD M. et al. (dirs.), *La modélisation, confluent des sciences*, Lyon, Editions du CNRS.
- MENDRAS Henri, 1994, *La Seconde révolution française*, Paris Gallimard, 2^e édition revue et augmentée « coll. Folio », 1996.
- OCDE, 1994 : *Perspectives de l'emploi*, juillet.
- PEYREFITTE Alain, 1997, *C'était de Gaulle*, Paris, De Fallois, Fayard.
- SULEIMAN E. et al., 1997 : *L'âge d'or de l'Etat : une métamorphose annoncée*, Paris, Seuil.
- THERY I. et M.-T. MEULDERS-KLEIN (dirs.), 1993 : *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.